Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-517

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 novembre 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : **2026-517**
Objet : **Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Martine**

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 12 novembre 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
www.sainte-martine.ca